

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du lundi 29 mars 2010

Ouverture

ORDRE DU JOUR

Rapport moral

Rapport financier

Rapport d'activité

Perspectives 2010-2011

Points du jour

- Rémunération de l'intervenante
- Une carte bancaire pour SOFi
- Création d'un dispensaire
- Subvention
- SOFi, organisme de formation
- Do-in de fin d'année : sur la plage !!!!

Annexes

OUVERTURE

Sofi a tenu pour la 6^{ème} fois son Assemblée Générale annuelle qui rassembla **10 membres** sur les 30 que compte l'association, et **7 voix portées par 5 membres**.

Les présents

Bureau	Geneviève DAVID, présidente et Geneviève ALCARAZ, trésorière
Fondatrice	Anne-Alexandra LEBLANC
MPT A. Camus	Nadine GUILLE DES BUTTES, Pascale ROUX (shiatsu) Christiane BRUSAC, Cathie DOUAY et Marie-Jo GUIRAUD (do-in)
MPT G. Sand	Akila FIRAS et Fanny NEGRE (do-in)

Les représentés

Par Geneviève ALCARAZ	Joseline FEUILLE (do-in G. Sand) Sabine LALANNE (do-in G. Sand)
Par Geneviève DAVID	Rolande JOST (shiatsu)
Par Nadine G. DES BUTTES	Miriam AIPLE (shiatsu)
Par Anne LEBLANC	Christophe MOYON (shiatsu) Aurélia MARCADÉ (do-in G. Sand)
Par Pascale ROUX	Aline CHARDONNET (shiatsu)

Les présents et représentés constituent une Assemblée de 56% des membres de l'association.

Le taux de représentation s'élevant à plus du tiers jugé nécessaire à l'AG précédente pour refléter un fonctionnement associatif cohérent, l'Assemblée put dérouler son ordre du jour.

Représentés:

Charbonnet Aline procurator à Pascale ROUX

Josephine FEUILLE u à Geneviève ALCARAZ
Sabine Geneviève ALCARAZ


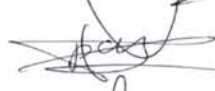
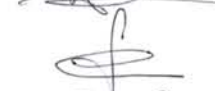
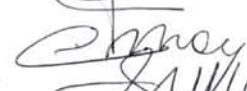
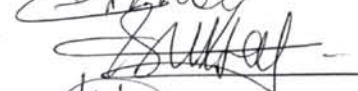

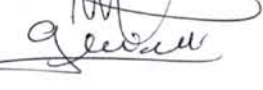



Arletia Narcadet à Anne Leblanc

Dysiam AÏPLE à Nadine GUILLE DES BUTTES

SOFi.

Assemblée générale du 29 mars 2010.

Présents et Représentés

DAVID	Geneviève	Présidente	
ROUX	Pascale	Adhérente.	
ALCARAZ	Geneviève	Treasury	
DOUAY	Cathie	Adhérente	
BRUSAC	Christiane	adhérente	
GUILLE DES BUTTES	Nadine	adhérente	
GUIRAUD	Maurice	adhérent	
FIRAS	Akila	adhérente	
NEGRE	Fanny	adhérente	
LEBLANC	Anne	Enseignante annuaire	

Note d'intention de la présidente

Chers amis et adhérents de l'association SOFI Shiatsu à l'ombre d'un figuier,

Vous avez choisi de pratiquer le do in et le shiatsu avec nous en 2010. Je considère ces choix comme judicieux et alternatifs dans le monde d'aujourd'hui. Nos sociétés sont instables, perturbantes, troubles et troublées, nous en subissons les effets pervers.

Choisir de pratiquer un art et une activité corporels orientés vers le mieux-être en soi me semble un premier pas vers la transformation du monde.

Je vous félicite donc de cet acte citoyen et vous invite à prendre conscience du fait que chaque pas vers la paix intérieure est un pas vers la paix autour de soi.

Devant les épreuves de la vie aussi, do in et shiatsu sont des éléments de centration sur l'essentiel. Savoir raison garder quand les émotions nous assaillent et travailler à nettoyer nos propres plaies sont un luxe nécessaire. S'aimer soi, aimer l'autre et ses différences quand elles sont sources de richesse échangée, voilà bien deux pistes possibles pour un aujourd'hui qui permet demain...

Pour aimer, l'humain a besoin de se sentir accueilli dans la sécurité de son originalité sous le regard bienveillant de ceux qui l'entourent. Il a des droits et des devoirs...Enfant, il a besoin d'expérimenter la vie : laissons-lui le droit de se tromper ou de réussir et le devoir de tout tenter pour inventer « l'impossible ». Adulte, il a besoin d'incarner les valeurs qui sous-tendent son existence et le devoir moral d'assumer ses responsabilités pour préserver les plus faibles...

A tout âge et de tout sexe, il a le droit de s'élever vers des aspirations plus hautes que le matérialisme ambiant sachant qu'il a besoin pour cela d'un corps sain et habité car la vraie spiritualité émerge de nos liens intimes avec le vivant, pas d'un espace galactique imaginaire.

C'est pourquoi je vous invite à habiter votre corps avec joie et confiance pour en savourer les plaisirs et à l'entretenir dans la souplesse et la fluidité pour que celles-ci occupent un peu plus d'espace dans notre environnement.

Je vous invite à nourrir vos relations d'amour et de persévérance pour que notre développement à tous soit durable.

Le bureau de l'association SOFI et moi-même vous renouvelons notre plaisir à partager cette quête de sens dans la pratique qui nous unit avec cœur et simplicité.

Belle et lumineuse année 2010 à vous,

Geneviève DAVID
Présidente de SOFI
Mars 2010

RAPPORT FINANCIER DE L'ANNEE 2009

Bilan Recettes	
Banque	143,00 €
Cotisations	255,00 €
Cours de do-in	1 910,00 €
cours de shiatsu	1 355,00 €
MPT	104,00 €
Solde 2006	1 015,50 €
Shiatsu Toulouse	2 700,00 €
Shiatsu SYM	910,00 €
TOTAL	8 392,50 €

Bilan Dépenses	
Administratif	486,40 €
Assurance	138,50 €
Banque	74,00 €
communication	1 598,31 €
déplacements	1 531,53 €
divers	48,00 €
Edf	225,00 €
Formation	530,00 €
Loyer	2 399,13 €
Matériel	1 086,29 €
Repas	166,15 €
TOTAL	8 283,31 €

Les comptes 2009 sont positifs	+109,19 €
---------------------------------------	------------------

Détail du bilan financier

RECETTES

Banque : erreur d'encaissement, participation d'un CE à une inscription au do-in

Cotisation : 17 cotisations de 15€.

Cours de do-in : donnés en MPT.

Cours de shiatsu : donnés en MPT.

MPT : cotisation MPT à leur reverser.

Shiatsu Toulouse : stages d'enseignement du shiatsu niveaux 1 à Toulouse

Shiatsu SYM : prestation pour l'école SYM de l'intervenante de l'association.

DÉPENSES

Administratif : remboursement adhésion Maisons Pour Tous, comptable.

Assurance : auprès de la MAIF.

Banque : erreur d'encaissement et rétrocession d'une inscription.

Communication : impression des tracts de la rentrée 2009, poste, fabrication d'un site pour SOFi, frais de téléphone mobile.

Déplacements : essence scooter et voiture pour déplacements vers MPT, Toulouse et Paris (cours ou formations), train, péage.

EDF : forfait annuel = 15% de la facture annuelle des propriétaires.

Formations : formation complémentaire en shiatsu de la femme enceinte.

Loyers : en MPT (103€ par an et par MPT pour un cours de moins de 10 élèves), centre des Arts Martiaux (niveau 1 SYM), salle Toulouse et siège (15% du loyer annuel des propriétaires).

Matériel : livres, matériel femme enceinte, chaîne i-pod, consommable informatique, futon.

Repas : en cours de formation ou de déplacement.

Les recettes de SOFi comptent désormais les sommes conséquentes reçues pour l'enseignement du shiatsu dans le cadre de l'école SYM dont l'association est partenaire.

Après lecture des différents postes, le bilan financier de 2009 fut adopté à l'unanimité.

RAPPORT DES ACTIVITÉS SAISON 2009-2010

Cours de Do-In

Le cours de la Mosson a été abandonné cette année et ne sera pas repris (horaire 12h15-13h15) : public non rencontré et horaire incompatible avec les contraintes familiales de l'enseignante.

Deux cours sont donc assurés en Maison Pour Tous cette année :

- Un à Camus le jeudi de 18h à 19h, démarré en septembre, comptant 10 inscrits.
- Le second au Aubes le mercredi de 18h30 à 19h30, démarré en janvier 2010 après l'accouchement de l'animatrice qui ne pouvait se déplacer vers cette maison enceinte. Ce cours compte 9 inscrits dont 1 homme !!!

Le minimum requis de 6 élèves par cours est atteint une fois encore dans les deux cours y compris celui des aubes démarré en janvier 2010, ce qui semble indiquer que le do-in trouve peu à peu son public. Les médias favorisent certainement cet essor, ainsi que le bouche à oreille, selon les témoignages reçus des présents.

Cours de shiatsu

❖ Initiation au Shiatsu « les bases du shiatsu » en formule hebdomadaire

Première rentrée pour ce cours hebdomadaire en septembre 2009 à la MPT A. Camus : jeudi soir de 19 h 00 à 21 h 00. Ce cours compte 10 inscrits : 8 en début d'année, 2 nouveaux inscrits en début 2010.

Les élèves présents témoignent de leur satisfaction de ce format hebdomadaire d'apprentissage et encouragent l'association à poursuivre ce cours.

❖ Stages de Shiatsu en partenariat avec l'école SYM

L'animatrice de l'association intervient également pour l'école internationale de shiatsu SYM dans laquelle elle a été formée. Elle enseigne sur Montpellier et Toulouse en stage de week-end. Près de 20 week-end sur cette année.

Communication

Conformément à la mission de diffusion que s'est fixée l'association dans ses statuts, voici les actions réalisées en 2009 :

❖ Foire aux associations - septembre 2009

Meilleur emplacement : le long du Lez avec les arts martiaux. Encore beaucoup de contacts.

Présence d'élèves sur le stand, (merci à elles pour le témoignage vivant qu'elles ont offert aux passants et curieux).

Mini séances de shiatsu données et très appréciées.

❖ Réalisation du site Internet

Le site prévu l'an dernier a été réalisé. Vous pouvez le consulter sous les adresses suivantes :

shiatsu-doin-montpellier.fr (ou .com ou encore shiatsu-do-in-montpellier.fr ou .com), ces 4 noms de domaine ayant été achetés.

Le rapport des activités de l'année 2009-2010 fut adopté à l'unanimité.

Cours de do-in

❖ **Maintien des deux cours actuels**

Mercredi : 18h30-19h30 - G.Sand

Jeudi : 18h-19h - A. Camus

❖ **Un nouvel horaire à Camus : jeudi matin 9h-10h**

Dans le cadre de la sectorisation des MPT, **A. Camus** devient la **Maison Pour Tous du BIEN-ÊTRE**. A ce titre, il a été demandé aux associations partenaires d'assurer au moins un cours en soirée et un autre en journée afin de toucher un public le plus large possible.

Cette demande étant tout à fait compatible avec les objectifs de diffusion du do-in et les disponibilités de l'enseignante, l'horaire du matin fut accepté.

Cours de shiatsu

❖ **Développement de l'enseignement pour l'école SYM**

L'association assurera trois niveaux 1 et deux niveaux 2 à Toulouse au cours de l'année 2010-2011, plus un certain nombre de cours isolés sur Montpellier et Toulouse, soit une quinzaine de week-end d'enseignement.

❖ **Création d'un niveau 2 en MPT**

Pour permettre aux élèves ayant commencé l'apprentissage du shiatsu en MPT de le continuer et maintenir une passerelle avec l'école SYM sur les deux niveaux d'initiation au shiatsu, il a été pensé d'enseigner un « niveau 2 », sur le même créneau horaire du jeudi soir. Dans ce cours seront enseignés les enchaînements de shiatsu en position latérale et assise, plus un travail sur les méridiens pour les élèves intéressés au cours d'un week-end.

A la **rentrée 2010**, le cours de shiatsu du jeudi soir sera donc incrémenté d'une 1/2h : de **19 h 00 à 21 h 30** et de **2 week-end**, l'un au premier trimestre, le second dans le courant du deuxième semestre.

L'année shiatsu se découpera donc ainsi :

Le 1^{er} trimestre - niveau 1 : 30 h en hebdomadaires + 1 week-end de 14h

Les 2nd et 3^{ème} trimestres - niveau 2 : 50h hebdomadaires + 1 week-end de 14h optionnel.

Communication

❖ **Site Internet**

Actualiser le site : *shiatsu-doin-montpellier.fr*

❖ **CD do-in**

L'idée d'enregistrer les cours et de réaliser des podcast diffusables sur le site n'a pas été réalisée ni jugée nécessaire par l'Assemblée.

❖ **Contact avec les médias**

Prendre des contacts pour la rentrée : Montpellier notre ville, correspondant Midi Libre, la Gazette...

❖ Foire aux associations 2011

Il y aura besoin comme l'an passé :

- de bonnes volontés pour aider à concevoir et fabriquer de nouvelles pancartes (un samedi au jardin... ? dans le courant de l'été)
- d'une présence physique lors de cette foire pour assurer une permanence tout au long de la journée
- de photos de groupe en pratique (droits à l'image à faire valider)
- des appréciations sur l'apport de la pratique (merci de nous rédiger un petit mail)
- de démonstration de shiatsu par les élèves de Camus (d'avance merci à vous !!!)

Vie associative

❖ Participation à l'AG

Il avait été décidé l'an passé que l'AG n'aurait pas lieu à moins d'un tiers de représentation. Nous précisons ici qu'il s'agit de représentation physique ou par procuration. Ce quorum a été atteint. Pour l'an prochain, il a été décidé de poser l'AG un peu plus tôt dans ce premier trimestre civil.

❖ Do-in sur la plage !!!

D'expérience, les cours sont désertés en fin d'année. Liberté est donc prise de terminer l'année un peu avant la fin juin par un dernier cours sur la plage **le samedi 19 juin 2010, à 8h.**

7h30 : rv à Montpellier pour départ collectif

8h00 : do-in sur la plage

9h30 : petit déjeuner baignade

❖ Fête de rentrée

Le bureau propose de faire connaissance les uns avec les autres lors d'une petite fête en début d'année. Elle prendra la forme d'une randonnée dont nous définirons à la rentrée le circuit.

Date retenue : **dimanche 17 octobre 2010.**

Les perspectives données à l'association pour l'année 2010-2011 furent approuvées à l'unanimité.

Rémunération de l'intervenante

Déjà évoquée l'an passé, elle n'avait pu prendre effet en raison de la grosseur de l'intervenante et la reprise indéterminée des cours dans les divers MPT (notamment l'abandon du cours de la Mosson et du cours de shiatsu des Aubes).

Cette année, l'accroissement des cours donnés pour l'école de shiatsu SYM fait plus que doubler les recettes de l'association et permet donc de réaliser l'embauche, sous la forme d'un **CDD de 18 mois à temps partiel** (33h mensuelles révisées à la rentrée de septembre en fonction du nombre d'heures de cours en MPT), à compter du 1^{er} mars 2010.

Les formalités d'embauche furent menées avec le dispositif « chèque emploi associatif » qui prend en charge l'émission des fiches de paye, le calcul des cotisations et leur prélèvement automatique sur le compte de l'association.

Une carte bancaire pour SOFi

Doter l'association d'une carte bancaire résulte d'une volonté de **simplifier le paiement des frais attendant aux déplacements sur Toulouse** devenus **fréquents** pour l'enseignement du shiatsu avec l'école SYM.

En effet la signature sur le compte de l'association est réservée à la Présidente Geneviève DAVID et la trésorière Geneviève ALCARAZ, et il fallait soit faire des remboursements de frais, soit faire signer des chèques à l'avance, procédé un peu dangereux.

Les procédures bancaires exigeant que ce point figure à l'Ordre du Jour de l'AG, les motifs ont donc été exposés à l'Assemblée Générale.

La proposition de doter SOFi d'une carte bancaire fut mise aux votes de l'Assemblée et approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

Création d'un dispensaire

Ce type de structure a déjà été monté sur Paris, par un membre de la FFST, incluant même une section « shiatsu et maternité ».

Le bureau a proposé d'engager l'association dans la création d'un tel lieu pour Montpellier, **en partenariat avec les élèves de l'école SYM et tout praticien volontaire.**

Le dispensaire prodiguerait des soins shiatsu pour moins de 10€, afin d'inscrire le shiatsu dans un processus thérapeutique au long cours souvent nécessaire pour stabiliser les effets des traitements, mais rarement accessible par le public en raison des forts tarifs liés à l'exercice libéral.

De leur côté, les élèves peuvent s'essayer à une pratique professionnelle tout en restant encadrés par une structure officielle.

L'opération bénéficierait à tous.

Une telle structure doit se doter essentiellement de locaux et d'un peu de matériel (tapis, coussins, couvertures).

Subvention

L'association a donc besoin de trouver le soutien de la Municipalité ou de la Région pour se faire prêter ces locaux, ou recevoir de quoi subvenir à la location d'un espace et à d'éventuels frais de fonctionnement, si les recettes de l'association ne suffisaient pas à les couvrir.

La présidente a appelé les volontaires à participer à la conception et la rédaction du dossier de demande de subvention sur lequel il faudrait **bûcher** dès le début de l'été pour la rentrée.

SOFi organisme de formation

En tant qu'antenne administrative de l'école SYM, l'association reçoit souvent des demandes de prise en charge de la part d'éventuels élèves, qu'elle ne peut honorer car les organismes de financement exigent la plupart du temps que le formateur soit patenté du numéro de formateur délivré par la DDTFP.

Or ladite DDTFP ne « décerne » ce numéro qu'après examen d'un dossier comprenant un contrat préalable signé entre le futur formateur et le financeur, à condition bien entendu que le projet de formation du salarié entre dans les critères d'éligibilité à la formation continue.

Le serpent se mord la queue tant qu'un financeur ne nous fait pas confiance pour signer cet accord préalable.

Fort de 11 ans d'existence de l'école dont elle est aussi un prolongement pédagogique, l'association pourrait, selon une adhérente travaillant dans le secteur médical, proposer son enseignement au **service formation du CHU**.

L'intervenante de l'association est chargée du dossier, actuellement en cours.

A QUOI SERT LA FORMATION PROFESSIONNELLE ?

- permet le maintien dans l'emploi
- favorise l'insertion ou la ré-insertion professionnelle
- favorise le développement des compétences et l'accès aux différents niveaux de la qualification professionnelle
- contribue au développement économique et culturel et à la promotion sociale
- permet le retour à l'emploi de personnes qui ont interrompu leur activité professionnelle pour s'occuper de leurs enfants, de leur conjoint ou ascendants en situation de dépendance

A titre indicatif, sont mentionnées ci-dessous certaines activités qui ne relèvent pas du champ de la formation professionnelle. Elles ne peuvent donc justifier une déclaration d'activité.

- Les actions de sensibilisation ou d'information, les manifestations du type séminaire, colloque, symposium, conférence
 - Les actions de simple d'adaptation à un matériel ou à un mode opératoire
 - Les actions à finalité thérapeutique, psycho - thérapeutique ou préventive
 - La pratique d'un sport ou d'un loisir
 - Les actions de développement personnel qui visent l'épanouissement et le bien être de l'individu
 - Les actions de conseil, d'assistance, d'audit, d'accompagnement, de coaching
 - Les actions de réflexion et d'analyse des pratiques professionnelles
 - Les actions d'initiation ou de recherche spirituelles
 - Les actions qui visent à " gérer " le stress des participants
-

Dernier cours de do-in : sur la plage !!!!!

Ce compte-rendu s'achève sur le rappel du dernier rendez-vous de l'association le **samedi 19 juin 2010 à 8h**.
Venez nombreux !!!!

L'ordre du jour ayant été épuisé, l'assemblée générale fut levée à 20 h.

Encore un grand merci aux présents qui ont rendu cette AG possible, effective et vivante.

Achévé de rédiger le 7 avril 2010 à Montpellier par Anne Leblanc, fondatrice et animatrice de l'association SOFi



Geneviève David
Présidente



Geneviève Alcaraz
Trésorière